

**COLLECTIF D'ELU(E)S DE LOIRE ATLANTIQUE
CONTRE LE PLAN DARCOS
POUR LA DEFENSE DE L'ECOLE PUBLIQUE,
LAÏQUE ET REPUBLICAINE
ET DE L'ENSEMBLE DES SERVICES PUBLICS**

*Conférence de presse du 20 juin 2008 :
présentation du collectif et de son action*

Les enseignants et les parents d'élèves des écoles publiques de Loire-Atlantique se sont largement mobilisés depuis des semaines pour exprimer leur refus du plan Darcos. La nuit des écoles, dernière initiative organisée dans de nombreuses écoles de notre département a rencontré un grand succès et a témoigné de l'inquiétude des personnels et des parents et de leur profond attachement à l'école laïque et républicaine, celle ouverte à tous, celle de l'égalité des chances...

Le mardi 10 juin, ici à Saint Joachim, lors d'une assemblée des parents et des enseignants, qui a rassemblé plus de 200 personnes, les 16 élu(e)s présents ont décidé de se mobiliser pour mettre en place un collectif affirmant son soutien au mouvement, et surtout engager une action concrète pour sensibiliser et rassembler le plus d'élus possible dans le plus grand nombre possible de communes.

Notre volonté est d'agir contre l'application des mesures Darcos que le gouvernement impose à nos communes, sans consultation préalable et par la seule autorité de décrets.

Au terme de nos premières rencontres et échanges, notre collectif qui rassemble 50 élus de 15 communes, lance un appel à l'ensemble des élu(e)s qu'ils soient conseillers municipaux, généraux, régionaux, députés ou sénateurs, en leur demandant avec force :

« dans toutes les assemblées où vous êtes présents ou représentés, exigez un vote et un débat sur le retrait du plan Darcos ! »

Notre appel dont nous espérons qu'il soit repris et développé dans toute notre région et au-delà et qu'il fasse naître de nouveaux collectifs...

Notre appel, donc, affirme haut et fort 3 volontés :

- le soutien sans restriction aux parents d'élèves et aux enseignants des écoles publiques dans leur demande de retrait des mesures Darcos ;
- l'appel aux communes et à toutes les assemblées, de l'intercommunalité à la Région, à voter une motion de défiance au plan gouvernemental ;
- rassembler et coordonner les élus dans une nouvelle résistance aux dangers d'un démembrement de l'école laïque et républicaine, comme des autres services publics ; dangers qui menacent la vie de nos communes.

Nous demandons aussi, au vu de l'intervention des forces de l'ordre le mercredi 11 juin dans l'Inspection Académique, qu'il soit mis fin aux poursuites judiciaires contre Sami Benmeziane, enseignant injustement mis en garde à vue...

Nous allons maintenant vous lire notre déclaration en précisant qu'elle est un appel à signatures, que les élu(e)s pourront apposer à la suite de l'appel en fin de conférence...

APPEL DU COLLECTIF D'ELU(E)S DE LOIRE ATLANTIQUE
CONTRE LE PLAN DARCOS
POUR LA DEFENSE DE L'ECOLE PUBLIQUE,
LAIQUE ET REPUBLICAINE
ET DE L'ENSEMBLE DES SERVICES PUBLICS

Préambule :

Nous, élu(e)s des communes, des cantons et des circonscriptions,

Voulons réaffirmer notre attachement à l'article 1 de la Constitution de 1958 :

« La France est une République une et indivisible, laïque, démocratique et sociale ».

Affirmons solennellement que l'école publique, laïque et républicaine est le premier des services publics de nos communes et de notre pays.

Que c'est avec une école de qualité, dans ses conditions d'accueil, d'encadrement, avec un maillage territorial dense, dans l'égalité des moyens mis à la disposition des enseignants que l'école laïque et républicaine pourra assurer ses missions d'éducation, de citoyenneté et d'unité de la Nation.

Alinéa 1

Nous soutenons les enseignants et les parents d'élèves des écoles publiques, ainsi que leurs représentants :

- dans leur demande de retrait total des mesures Darcos (réforme du programme, soutien scolaire, suppression du samedi matin etc.) ;
- pour une vraie concertation des enseignants et de leurs représentants dans toute réforme des programmes
- dans leur demande de créations de postes supplémentaires
- dans leur demande d'annulation des suppressions de 11200 postes pour la rentrée 2008 et des 80 000 prévues sur les 5 ans à venir ;
- pour le maintien durant le temps scolaire, avec les moyens appropriés, du réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté (RASED),
- pour le maintien et la pérennité de tous les IUFM ;
- enfin pour l'annulation de la réforme de la carte scolaire qui mettra les écoles en concurrence entre elles, et par prolongement les communes entre elles.

Alinéa 2 :

Nous appelons les Conseils municipaux à voter une motion de défiance au Plan Darcos ainsi que l'ont fait les communes de la Montagne et de Saint Joachim (voir les motions jointes).

En effet, ce plan implique les communes, par décret et sans consultation, en leur demandant d'ouvrir les bâtiments scolaires durant les vacances, à prendre de fait la responsabilité légale de l'encadrement du soutien aux enfants en difficulté ; contrainte ajoutée à celle de la mise en place d'un service minimum dont nous considérons qu'il n'est pas de la compétence communale en temps scolaire.

Nous informons tous les parents et citoyens de nos communes, que leurs enfants soient scolarisés en école publique ou dans les écoles privées, que le soutien hors des temps scolaires, stigmatisera l'élève en difficulté et que l'ensemble des mesures Darcos provoqueront des difficultés réelles pour les communes à organiser le temps périscolaire et les temps de loisirs...

Nous appelons donc les parents des communes où aucune délibération n'a été prise à s'organiser et à assister au prochain conseil municipal et à demander à leurs élus de prendre position.

Alinéa 3 :

Nous faisons part de notre vive inquiétude face à l'expérimentation des EPEP (établissement public d'enseignement primaire) dans quelques dizaines de communes ;

Expérience qui, si elle est généralisée, bouleversera l'organisation actuelle de l'enseignement primaire.

En effet, ces EPEP, regroupement d'écoles, seront gérés par des conseils d'administration composés de 50 % à 60 % d'élus, de 30 à 40 % d'enseignants et de 10 à 20 % de parents, une organisation et une répartition des compétences inédite et surprenante.

A l'heure actuelle, les textes gouvernementaux ne disent pas quel serait par exemple le minimum de classes et d'élèves pour qu'une commune puisse conserver son école ?

Le budget et le contrôle pédagogique étant remis à l'autorité de ce conseil d'administration, quelle sera la cohérence sur le territoire de ces EPEP, leur égalité entre eux ?

C'est ici que nous nous référons encore une fois à l'article premier de la Constitution de 1958...

Il nous semble bien que la volonté de nos gouvernants d'agir discrètement, en distillant à dose homéopathique les informations démontre que ce projet des EPEP s'inscrit dans une démarche générale de réduction des dépenses en appauvrissant les services publics et donc l'école... vers sans doute la

réduction du nombre d'établissements d'enseignement public et du personnel enseignant et pédagogique...

Et, nous, élu(e)s, devons demander à nos députés, nos sénateurs, d'exiger auprès du gouvernement une information claire, transparente, régulière sur ses expérimentations et sur ses intentions, afin de les soumettre à la connaissance de toutes et tous, de soumettre au débat un projet qui nous paraît menacer profondément l'école publique sur les communes rurales ou les moins riches, qui menacerait par conséquent la vie même de nombre de nos communes.

A l'avenir ?

Aujourd'hui, nos communes accueillent de plus en plus de nouveaux habitants, renforçant la demande de services. Les transferts de compétences, la décentralisation exigent déjà une profonde réforme de la fiscalité des communes et des intercommunalités pour pourvoir à cette demande : les mesures Darcos rendraient notre tâche encore plus difficile...

Pire, n'est-il pas légitime, au vu de l'expérimentation des EPEP, sorte d'intercommunalité des écoles, de nous inquiéter sur l'avenir des communes, lien de proximité avec les citoyens par excellence ?

Pour toutes ces raisons, notre collectif veut mobiliser tous nos élus au-delà de l'été, jusqu'à la rentrée et après :

- **nous souhaitons mobiliser les élus pour rejoindre la chaîne humaine des enseignants et des parents qui aura lieu le mercredi 2 juillet, 10h, à Nantes et qui partant de l'inspection académique reliera le rectorat ;**
- **et nous appelons à nous y retrouver de la même manière début septembre pour la prérentrée : le collectif veillera à transmettre au plus vite la date exacte et l'heure de ce rassemblement...**
- **notre collectif restera mobilisé pour obtenir les informations et le débat nécessaires sur l'avenir des services publics et le relayer sur nos communes et auprès de nos citoyens...**